



PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS SPORTIFS 2022
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE DE NATATION
EDITION SPECIALE DIMANCHE 17 AVRIL 2022



INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

- **Licences**

Les officiels se devront d'être licenciés le jour de la compétition, ainsi que pour les formations et recyclage. Les engagements étant contrôlés par extranat, le défaut de licence empêche tout engagement. Toutes personnes présentes en bords de bassins se devront d'être à jour de licences, hormis, ponctuellement, celles dument autorisées par l'organisateur.

- **Les engagements se feront sur extranat.fr.**

Attention à la date limite d'engagement : désormais quel que soit le jour de compétition la date limite sera le mercredi minuit précédent la compétition.

Le montant des engagements sera doublé au-delà de la date limite, après demande officielle par mail d'incorporation des engagements en retards et réponse positive du CD31, sauf circonstances exceptionnelles. Toutes demandes devront être transmises avant midi le lendemain de la clôture des engagements.

Attention veuillez n'imprimer le bon de commande qu'une fois vos engagements définitivement faits (le mieux serait juste avant la date limite car après cette date vous ne pourrez plus le faire). Vous devez imprimer le bon de commande pour valider vos engagements. Rappel : les sommes dues sont celles des bordereaux initiaux et éventuellement additionnels. Lors de compétitions mutualisés avec d'autres CD, les clubs sont priées de payer le bordereau établi par le CD31 et transmis par le CD31 après correction tarifaire, ne pas utiliser le bordereau issu d'extranat dans ce cas.

Forfaits et modifications à envoyer par mail jusqu'à la veille de la compétition, **17h00**.

Aucuns additifs et/ou modifications ne seront acceptés au bord du bassin.

Pour avoir une compétition d'une durée raisonnable et afin de ne pas nuire aux performances de vos nageurs nous vous demandons de responsabiliser vos entraîneurs et vos nageurs vis-à-vis des engagements. Par exemple trop de forfaits de dernière minute retardent le début de la compétition.

- **Les fiches de chronométrage seront établies par le CD31.**

Veillez à signaler les forfaits au plus tard une demi-heure avant le début de la compétition grâce au formulaire que nous distribuons aux clubs. Présentez-vous au début de la compétition au secrétariat. Le programme est envoyé aux clubs et mis en ligne sur le site du département à titre indicatif, en fonction des forfaits les séries pourront être resserrées. Afin de favoriser le bon déroulement de la compétition les forfaits pourront être préalablement déclarés par mail jusqu'à la veille 17h00 de la compétition à l'adresse mail du CD31.

Pour les Interclubs (TC, Jeunes et Avenirs), en cas de forfaits dans une équipe, seul le remplacement du nageur sera admis. Aucune recomposition partielle ou globale d'équipe ne sera admise.

- **Le règlement des engagements**

Il se fera de préférence paiement en ligne ou par virement (demande de RIB/IBAN auprès du CD31) et devra parvenir au plus tard le jeudi suivant la compétition au Comité Départemental.

- **Pénalités financières: (voir tarifs page 11)**

Rappel : pour un bon fonctionnement des compétitions, les clubs doivent fournir le nombre d'officiels demandés, sinon nous serons obligés de fermer des lignes d'eau, ceci rallongeant d'autant la compétition.

Chaque compétition en fonction du bassin, du type de chronométrage et du nombre de club aura son quota propre. Ce dernier sera indiqué dans le programme de chaque compétition.

Nous rappelons que les Clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités financières (manque d'officiels ou engagements non réglés) de la saison précédente ne seront pas acceptés aux compétitions de la présente saison jusqu'au règlement des sommes dues.

- **Hygiène**

- * Douche obligatoire avant l'échauffement

- * Port du bonnet obligatoire pour toutes les compétitions

- * Lors des compétitions dans toutes les piscines de Haute-Garonne les personnes qui se trouvent au bord du bassin doivent être vêtues d'un short ou pantalon et d'un tee-shirt spécifiques pour le bord de bassin ainsi que de claquettes (entraîneurs, officiels...).

- **LiveFFN**

Chaque compétition déclarée sur Extranat aura son LiveFFN dédié. Ce dernier comportera engagements, forfaits, programmes à jour. Les résultats y seront disponibles. L'affichage mural ne sera fait qu'en cas de défaillance du LiveFFN. Les entraîneurs doivent impérativement les consulter pour informer le secrétariat des erreurs.

- **Divers**

- * Les compétitions pourront être annulées si nous n'avons pas accès aux piscines

- * Les horaires pourront être modifiés

- * Les réclamations seront prises en compte immédiatement s'il y a lieu, avant remontée en fin de compétition des résultats sur le serveur FFN. Ensuite un délai sera nécessaire.

- * Les entraîneurs, ayant une adresse mail, qui souhaitent recevoir les résultats et les communiqués du comité, peuvent nous la transmettre à : cd31natation@wanadoo.fr

- *Le CD31 dispose d'un site sur lequel vous trouverez de nombreuses informations. N'hésitez pas à le consulter : <http://hautegearonne.ffnatation.fr/script/index.php>

Le règlement intérieur est disponible sur le site.

<http://satellite.ffnatation.fr/rsc/1645/fichiers/Dossiers/1159.pdf>

TARIFS 2021/2022

INTITULE	INDIVIDUEL	RELAIS	1 EQUIPE
MEETING DEPARTEMENTAL	3€	6 €	
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (JEUNES, J/S & MAITRES)	3€	6 €	
INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES			30 €
GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	3€		
INTERCLUBS AVENIRS - JEUNES			15 €
TROPHEE PAULE LACOSTE	3€		
CHALLENGE AVENIRS	0€		
MEETING NATIONAL DES MAÎTRES (compétition C0 incluse)	6.5€	10€	
FORFAIT NON DECLARE	5€ / nageur / réunion		
ENGAGEMENTS	Doublés après la date limite d'engagement (date donnée sur extranat.fr)		
PENALITES POUR MANQUE D'OFFICIEL (ENF inclus) Quota voir programme de la compétition	30€ / officiel manquant / réunion 70 € / officiel manquant / réunion		
PENALITES POUR MANQUE D'EVALUATEURS ENF 1 à 4 nageurs : 1 évaluateur ou assistant, + 4 nageurs : 2 évaluateurs ou assistants	30€ par évaluateur ou assistant manquant / réunion		
PARTICIPATION du CD pour organisation de compétition	100€ pour une demi-journée, 200€ pour une journée		

PROCEDURE :

Paiement en ligne par CB via Extranat

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période des engagements par (au choix) :

- Virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.

- Chèque envoyé au siège du CD systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

- Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

<ul style="list-style-type: none"> ■ Dimanche 17 Avril ■ 1 réunion 	CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL OPEN DES MAÎTRES #3	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : PORTET/GARONNE ■ Bassin : 25 m / 5 couloirs ■ Compétition qualificative
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : 20 ans et plus (2002 et avant) ■ Dames et Messieurs, catégories FFN 		
Engagements	Résult	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 06/04 au 13/04 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr 	

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m de spécialité, 100 m de spécialité, 200 m de spécialité, 400 m 4 Nages, 400 m Nage Libre et 800 Nage Libre.

Classement au temps.

Épreuves de relais : 4 x 50 m Nage Libre, Dames, Messieurs et Mixte*.

4 x 50 m 4 Nages, Dames, Messieurs et Mixte*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury : susceptible de modification, fixé sur le doodle

1 officiel jusqu'à 4 nageurs, 2 officiels de 5 à 10 nageurs, 3 officiels pour 10 nageurs et plus.

En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par officiel manquant et par réunion.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2022 (nés en 2002 ou avant).

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

5 engagements individuels, et 2 relais maximum par nageur.

Programme et horaires

Dimanche 17/04	
1^{ère} réunion	
Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00	
1 - 400 m 4N Dames & Messieurs (1série)	11 - 400 m Nage Libre Dames & Messieurs
2 - 50 m Papillon Dames & Messieurs	12 - 200 m 4N Dames & Messieurs
3 - 50 m Dos Dames & Messieurs	13 - 200 m Dos Dames & Messieurs
4 - 200 m Nage Libre Dames & Messieurs	14 - 200 m Papillon Dames & Messieurs
5 - 100 m 4N Dames & Messieurs	15 - 100 m Nage Libre Dames & Messieurs
6 - 200 m Brasse Dames & Messieurs	16 - 100 m Brasse Dames & Messieurs
7 - 100 m Papillon Dames & Messieurs	17 – 800 m Nage Libre Dames & Messieurs
8 - 100 m Dos Dames & Messieurs	Pause
9 - 50 m Brasse Dames & Messieurs	18 - 4x50 m NL Dames, Messieurs Mixte
10 - 50 m Nage Libre Dames & Messieurs	19 - 4x50 m 4N Dames & Messieurs, Mixte